

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2017)
Heft: [2]: Numéro Thématique 2

Vorwort: La brigade d'infanterie 2 (2004-2017)
Autor: Tüscher, Mathias

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les cadres de la 2^e brigade d'infanterie réunis une dernière fois face au Pays le 6 septembre 2017 sur le Chasseral-
Toutes les photos © Cellule communication brigade d'infanterie 2.

Editorial

La brigade d'infanterie 2 (2004-2017)

Brigadier Mathias Tüscher

Commandant de la brigade d'infanterie 2 (2014-2017)

Le 6 septembre dernier, les cadres supérieurs de la 2^e brigade d'infanterie se sont réunis sur le sommet du Chasseral (BE) pour saluer une dernière fois leurs drapeaux et étendards en présence des autorités politiques et militaires du pays et marquer ainsi solennellement la dissolution de leur grande unité d'armée. Retour sur ces 14 années.

« Enthousiasme, Confiance et Détermination » sont les mots d'ordre qui prirent naissance dans les années de prime jeunesse de la brigade d'infanterie 2. Ils furent par la suite repris mais surtout vécus. L'esprit de corps, la joie de servir et la conviction d'accomplir un service utile au Pays et à sa sécurité donnèrent aux corps de troupe de la brigade une fraîcheur, un degré d'aptitude et une confiance en soi qui n'avaient de loin rien à envier aux « exploits » des générations précédentes.

La brigade d'infanterie 2 fut créée, à l'instar des autres brigades d'infanterie du pays, en 2004, lors de la réforme Armée XXI. Elle fut successivement commandée par les brigadiers Michel Chabloz (VD), Martin Chevallaz (VD), Philippe Rebord (VS) et moi-même (VD). Si la plupart des corps de troupe formant la brigade à ce jour provenaient de la division de campagne 2 (NE), il est à noter que le bataillon d'infanterie 13 (BE) et le groupe d'artillerie 54 (BE) ont été les dignes héritiers de la division de campagne 3 (BE), perpétuant ainsi son esprit. La présence de corps de troupe alémaniques nous a permis de profiter de cet enrichissement culturel que le service militaire nous offre par-delà la frontière des langues.

Evolution de l'ordre de bataille

Durant 14 ans, le QG de la brigade s'est installée à St Maurice d'Againe (VS). On pourrait n'y voir que la volonté de nos autorités de saluer le canton du Valais en y installant le commandement d'une grande unités d'armée, mais c'est faire fi de la longue tradition qui unit

cette cité avec l'armée. En effet, on ignore trop souvent que Maurice est le Saint patron de l'infanterie; on ne connaît pas suffisamment l'exemple de courage et de fidélité à ses convictions qu'il a témoigné avec sa légion thébaine lors de son martyr à la fin du III^e siècle. Ce lien particulier et séculaire qui unissait l'Abbaye avec nos commandements militaires sera rompu à la fin de cette année ; on peut le regretter.

L'ordre de bataille de la brigade a vécu quelques changements durant son existence, dus principalement au pas de développement 08/11. Si l'ossature de base de la brigade a toujours compris un état-major de brigade (NE), le bataillon d'aide au commandement 2 (NE), le bataillon d'exploration 2 (JU), le bataillon de carabiniers 1 (VD), le bataillon d'infanterie 13 (BE), le bataillon d'infanterie 19 (NE), certains corps de troupe ont quitté ou rejoint les rangs de la brigade. Le bataillon d'infanterie 24 (JU) (R) a rejoint la brigade d'infanterie de montagne 10 (VS) (R) au début 2009, alors que le groupe d'artillerie 54 (BE) quittait la br inf mont 10 pour devenir le groupe d'artillerie de la 2^e brigade. Fin 2010, le groupe d'artillerie 41 (GE) quittait la br inf 2 pour la br inf mont 10 et devenait un corps de troupe de réserve, alors que le bataillon de sapeurs de chars 2 était dissous, tout comme le groupe d'artillerie 2. Début 2011, le bataillon de carabiniers 14 (GE) a été recréé. Ce corps de troupe a fait siennes les traditions héritées des bataillons d'infanterie de la République et Canton de Genève et particulièrement celles de l'ancien bataillon de carabiniers 13, aidé en cela par le terreau fertile qu'assurent les nombreuses sociétés militaires et patriotiques qui animent la vie du bout du lac. Recréer un bataillon n'est pas chose anodine. Il en aura fallu de l'énergie et de la conviction aux différents commandants d'unité, de bataillon et de brigade, appuyés sans réserve par la Société Militaire des Carabiniers Genevois pour que ce corps de troupe retrouve son esprit d'antan et les compétences militaires attendues. Nous espérons que

les planificateurs d'éventuelles futures réformes sauront tenir compte de cet élément.

Le concept d'instruction

Héritier fidèle de mes prédécesseurs, je saisis l'occasion de mon premier rapport de brigade en février 2014 pour partager avec mes cadres la philosophie d'instruction que je comptais imprimer à la brigade. Elle tient en une seule phrase: «*Les cours de répétition ne sont pas le lieu de la poursuite en mode dégradé de ce que vous avez appris lors de vos écoles et stages de formation.*» En effet lors des services d'instruction des troupes, nos bataillons et groupes sont constitués à chaque échelon de personnels instruits. Dès lors, il me semblait impératif que chaque corps de troupe se voit entraîné comme tel et si possible lors de chaque cours de répétition et que le temps consacré à peaufiner l'instruction de l'individu et des échelons inférieurs soit réduit au minimum, sans préjudice pour la sécurité des hommes et des ressources. Le modèle suivant fut développé et mis en œuvre :

- Idéalement le premier service que doit effectuer un nouveau cdt C trp est un cours sur le simulateur tactique ELTAM. Cela lui permet avec l'appui de la brigade de se concentrer sur des questions tactiques avec ses cadres officiers ; ce qui est trop rarement le cas durant les SIF. Cela lui permet aussi de prendre en main son

état-major, ses commandants d'unités et ses chefs de section, sans la pression qu'engendre la présence de la troupe ;

- 6 mois avant le SIF, l'EM C trp reçoit la donnée d'ordres tactique pour l'engagement qu'il effectuera durant la 3^e semaine de son SIF. Ainsi le cdt C trp peut orienter les efforts principaux de son cours en vue de l'engagement bataillonnaire qui l'attend. Son EM peut débiter les travaux d'état-major (au moins jusqu'à la préparation du rapport d'orientation ou d'initialisation) et effectuer en EM l'analyse du milieu, tâche trop souvent laissée à l'appréciation seule du S2 et qui pourtant est essentielle pour la décision tactique, mais aussi en vue de la maîtrise du secteur d'engagement du cours ;
- Durant la 1^{ère} semaine du SIF (idéalement ma-me), 30 heures de travaux EM sous la conduite du cdt br et de représentants de l'EM br, afin que l'ordre d'engagement soit finalisé et que les concepts des chefs de service soient élaborés dans un niveau de détail permettant leur mise en œuvre par la troupe ;
- Semaine SIF 2 : contrôle de la faisabilité des concepts dans le terrain et dernières corrections en matière d'instruction sous forme d'IAE ;
- Semaine SIF 3 : préparatifs de la troupe le dimanche après-midi et mise en place du réseau senseurs-effecteurs (eh oui, la troupe est aussi soldée et compensée le week-end...) et engagement au minimum le lundi et mardi, afin que non seulement les éléments de manœuvre

Une grande unité moderne doit être capable de coopérer au sein du combat interarmes, de s'acquitter de tâches de stabilisation mais également de défense. Photo © Cel comm gr art 54.



puissent être testés, mais aussi le réseau senseurs-effecteurs et le réseau d'aide au commandement et de la logistique. Dans la mesure du possible, collaboration durant la phase de planification et de conduite avec d'autres corps de troupe et/ou spécialistes civils ou militaires du Réseau national suisse. Puis AAR à chaque échelon, afin de permettre aux enseignements tirés de trouver place dans les efforts d'instruction des années suivantes et dans l'élaboration des prochains exercices conçus par l'EM br. Dans la mesure du possible, nous nous sommes efforcés de faire sortir les C trp des places d'armes durant ces exercices, afin de renouer avec notre population et la tradition d'accueil de la troupe par cette dernière. Dans tous les cas, les cérémonies ponctuant ces engagements ont été organisées au sein de la population du pays, précédées si possible d'un défilé mécanisé et/ou d'une exposition d'armes et de matériels.

Les engagements et exercices d'envergure

L'exercice ZEUS porta au printemps 2006 la brigade sur les fonts baptismaux dans son secteur d'engagement probable. Le commandant des Forces terrestres, le commandant de corps Luc Fellay, prit l'initiative de mettre sur pied un exercice de grande envergure sur le thème de la sûreté sectorielle. La sûreté sectorielle était et demeure, même si la terminologie a été modifiée,

ressentie comme étant le cadre d'engagement le plus probable de l'armée et une tâche fondamentale pour les formations d'infanterie, en l'occurrence renforcées par des forces mécanisées.

L'exercice JAZZ, quant à lui marqua la dernière année d'existence de la brigade. En avril 2017, durant 7 jours l'état-major de brigade, le bat aide cdmt 2 et le bat expl 2, renforcé de cdt tir du gr art 54 ont été engagés dans un secteur allant de Berne au Chablais, en passant par Montreux. Ce fut l'occasion d'entraîner l'ensemble du réseau senseurs-effecteurs de la brigade dans le cadre d'un engagement dynamique sur tout le spectre d'engagement, prévoyant des changements de secteurs et des changements de QG et de PC.

Entre ces deux dates, nos corps de troupe ont été engagés au profit de nos autorités politiques dans le cadre d'engagements réels. Le bataillon d'infanterie 19 dans le cadre de l'EURO 08 entre Genève et Berne, le bataillon de carabiniers 1 en 2010 dans le cadre d'APPOLINAIRE, en appui des autorités vaudoises durant le sommet de la francophonie à Montreux, le bataillon d'infanterie 13 en appui du WEF en 2013, le bataillon d'infanterie 19 en appui des autorités de Bâle-Ville durant le sommet de l'OSCE de 2014 (ALCEO), le bataillon de carabiniers 14 en appui du corps des garde-frontières en 2015, sur la frontière franco-suisse entre Bâle et le Jura (CONEX).

La vie militaire, n'en déplaise certains, n'est pas toujours attractive. Photo © Cel comm bat car 1.





Relève de blessés durant l'exercice final du bat inf 19 en 2016. Photo © Cel comm bat inf 19.

C'est à l'aune du succès de ces engagements et de ces exercices d'envergure que nous pouvons mesurer les capacités de notre armée. La capacité de nos chefs à planifier et conduire ces engagements dans un environnement complexe. La capacité de nos hommes et des cadres subalternes à mettre en œuvre toujours fidèlement la mission reçue, souvent avec la débrouillardise et l'ingéniosité qui caractérisent nos citoyens-soldats.

Rentrée militaire d'automne

Initialement appelé Symposium des officiers de la Suisse occidentale et du Tessin et organisé successivement à Montreux, Pully et Lugano, puis rebaptisé Rentrée militaire d'automne dès 2014 et organisée à Verte-Rive dans la maison du général Guisan, ces rencontres ont permis des échanges de haut niveau entre les responsables politiques cantonaux et fédéraux, des experts de la sécurité suisses et français, des représentants du monde économique et académique et le corps des officiers de la brigade. Il est heureux que le commandant des Forces terrestres ait décidé en 2016 de maintenir cette manifestation bien établie et d'en confier dorénavant l'organisation à la division territoriale 1.

Le mot de la fin ¹

Éprouvons-nous un quelconque sentiment de nostalgie ?
En aucun cas !

D'abord selon la formule consacrée: d'un soldat on n'attend pas d'état d'âme, mais des états de services. Notre brigade, digne héritière de la division de campagne 2, a rempli fidèlement durant les 14 dernières années les missions confiées par nos autorités politiques. Elle les a appuyées sans faillir, chaque fois que cela était nécessaire : de Genève à Berne, en passant par Montreux, de Bâle à Davos. L'an prochain lorsque la brigade aura disparu de l'ordre de bataille des grandes unités de notre armée, il nous incombera de perpétuer cet état d'esprit, l'état d'esprit de la 2^e brigade au sein d'autres grandes unités ou d'autres états-majors.

C'est notre devoir ! Cela sera notre honneur !

M. T.

¹ Extrait du discours du cdt br inf 2 lors de la cérémonie de dissolution sur le Chasseral, 06.09.2017.